

PHOTO-INTERPRÈTE IMAGES ET PROFILS (H/F)

MISSION

Chaque année l'Agence de services et de paiement doit réaliser des contrôles dans les exploitations agricoles pour permettre aux agriculteurs de percevoir les aides de la politique agricole commune (PAC).

Selon les procédures de gestion établies et au sein du Système d'Information Géographique (SIG) de l'ASP, le photo-interprète images et profils analyse les informations issues de données satellites interprétées par l'intelligence artificielle afin de confirmer l'adéquation entre les cultures déclarées par l'exploitant agricole et l'existence d'une activité agricole.

En fonction de l'organisation de la direction régionale de l'Agence dans laquelle le photo-interprète est recruté,

il peut participer ponctuellement aux déplacements terrain déclenchés en cas d'expertise non conclusive sur les images.

Vous aimez les nouvelles technologies, l'utilisation et l'interprétation de données issues de l'intelligence artificielle, vous avez envie de vous engager pour le monde agricole, vous êtes autonome et rigoureux... venez rejoindre les équipes de l'ASP en devenant photo-interprète images et profils.

L'Agence de services et de paiement (ASP) est un établissement public entièrement dédié à la mise en œuvre de politiques publiques au niveau européen, national et territorial.

Premier payeur européen d'aides agricoles, nous versons chaque année environ, 8,5 milliards d'euros dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

Notre Agence compte 2 200 agents, basés dans toutes les régions de France, en métropole comme à l'outre-mer.

QUALITÉS REQUISES

- Appétence pour l'utilisation d'outils informatiques et cartographiques
- Curiosité intellectuelle
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Rigueur et réactivité
- Polyvalence
- Capacité à rendre compte

À SAVOIR

FORMATION

- Vous recevrez une formation spécifique sur la réglementation de la PAC et sur les outils informatiques dédiés (Portail ISIS et logiciel 3STR, tablettes).
- Tout au long de votre mission, vous serez accompagné par des agents expérimentés.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

- Vous disposerez d'un véhicule de service dès lors que vous serez sur le terrain et vous bénéficierez du remboursement de vos frais de repas et le remboursement de vos frais d'hôtel le cas échéant.

HORAIRES DE TRAVAIL

- Vous aurez des horaires variables en fonction notamment de la durée du contrôle, avec risque d'amplitude horaires nécessitant de la flexibilité dans la gestion de votre temps de travail (déplacements sur le terrain).

INFORMATION SUR LE RECRUTEMENT

- CDD saisonniers de 2 à 3 mois (prolongeable sur d'autres missions en fonction des compétences acquises)
- Possibilité de réembauche d'année en année
- En France métropolitaine et dans les DOM
- Formation entièrement prise en charge par l'ASP

COMMENT CANDIDATER ?

+ d'infos sur www.asp-public.fr  rubrique « Nous rejoindre »